

La vidéo des sacres épiscopaux du 30 juin 1988 par Mgr Marcel Lefebvre

Publié le 20 août 2020
Mgr Marcel Lefebvre
5 minutes

Le 30 juin 1988 Mgr Lefebvre sacre à Ecône quatre évêques membres de la Fraternité.

Contexte

En 1983, une nouvelle étape est franchie : le pape Jean-Paul II multiplie déclarations et gestes de sympathie à l'égard de Luther dont les protestants célèbrent le cinq-centième anniversaire de la naissance. Plus que jamais, le pape s'engage au nom des droits de l'homme et pose des gestes d'un œcumenisme pourtant condamné.

Face à tant de scandales venus de haut, Mgr Lefebvre et Mgr de Castro Mayer, évêque du diocèse de Campos au Brésil, lui écrivent une lettre ouverte le 21 novembre 1983. Ils le font dans l'esprit de saint Paul résistant publiquement à saint Pierre, lorsque celui-ci « ne marchait pas selon l'Évangile » (épître aux Galates 2,14).

En 1985, année où la Fraternité compte 156 prêtres, et un évêque, Mgr Lefebvre publie chez Albin Michel une Lettre ouverte aux catholiques perplexes où, dans un langage clair, accessible à tous, il précise les raisons de sa résistance face aux réformes destructrices du catholicisme.

Réunion inter-religieuse à Assise

Malheureusement, au Synode de cette même année, synode extraordinaire réuni à l'occasion du vingtième anniversaire de la clôture du concile Vatican II, Jean-Paul II décide de continuer en allant toujours plus loin. Il convoque pour le 21 octobre 1986 une réunion inter-religieuse à Assise, où toutes les religions réunies et placées sur le même pied d'égalité invoquent leurs idoles. Une fois encore, Mgr Lefebvre et Mgr de Castro Mayer réagissent vigoureusement, en successeurs des apôtres, forts dans la foi. Ils dénoncent en particulier un syncrétisme implicite et l'abandon pratique du premier commandement.

Parallèlement à une crise qui semble devoir s'aggraver, la Fraternité connaît toujours le même développement. En France, le séminaire de Flavigny-sur-Ozerain (Côte-d'Or) ouvre ses portes pour accueillir les séminaristes désormais trop nombreux à Ecône. Par ailleurs, la Fraternité étend son apostolat de manière spectaculaire, en ouvrant de nouvelles maisons au Gabon, au Chili, en Nouvelle-Zélande, aux Antilles, au Zimbabwe et en Inde. Elle est désormais présente dans tous les continents et implantés dans quelque 23 pays.

Sacres épiscopaux

La mesure de l'apostasie de la Rome conciliaire étant comble avec la confirmation des thèses de la fausse liberté religieuse, Mgr Lefebvre annonce aux ordinations du 29 juin 1987 qu'il n'hésitera pas, si Dieu le veut, à se donner des successeurs dans l'épiscopat pour que l'œuvre de la Fraternité continue.

Rome réagit aussitôt en proposant de procéder à une visite des maisons de la Fraternité afin de mieux connaître l'œuvre de formation sacerdotale et d'en constater les fruits de sainteté et de catho-

licité à travers le monde. Mgr Lefebvre s'en réjouit et accueille, flanqué de son secrétaire, Mgr Camille Perl, le cardinal Edouard Gagnon, de la Congrégation des Pères du Saint-Esprit, nommé Visiteur apostolique.

Cette visite est une sorte de reconnaissance de l'illégitimité des sanctions et des suppressions portées auparavant, puisqu'il visite une Fraternité qui, officiellement, n'existe pas. Le cardinal assiste d'ailleurs à la messe de l'évêque "suspens" le 8 décembre 1987 à Écône.

Le même jour, il déclare :

je veux dire que nous avons été frappés, partout, nous gardons une grande admiration pour la piété des personnes, pour l'actualité et l'importance des œuvres, surtout en ce qui concerne la catéchèse, la formation, l'administration des sacrements. Certainement nous avons en main tout ce qu'il faut pour faire un rapport très positif. »

Ce rapport ne paraîtra jamais et sera, pratiquement, étouffé. A ce jour, il n'a jamais été publié. Par contre, on peut toujours lire dans le Livre d'or du séminaire d'Écône le souhait du cardinal, que « le merveilleux travail de formation sacerdotale accompli ici rayonne un jour pour le bien de toute la sainte Eglise ».

Opération survie

Mgr Lefebvre avait repoussé la date des sacres dans l'espoir d'un accord acceptable. Une formule doctrinale peu satisfaisante est malgré tout signée par Mgr Lefebvre après une nouvelle réunion à Rome, le 5 mai 1988, avec le cardinal Ratzinger. Dès le lendemain, Monseigneur demande de nouvelles garanties concernant le sacre et le secrétariat romain qui serait chargé de la Tradition.

Le refus de ces conditions indispensables conduit Mgr Lefebvre à décider le sacre de quatre évêques membres de la Fraternité pour le 30 juin 1988. Le sacre est légitimé par le cas de nécessité devant lequel l'Église se trouve placée, qui rend illégitime le refus explicite du sacre par le pape : en effet, celui-ci doit avoir la volonté habituelle de donner à l'Église les moyens indispensables au bien commun de celle-ci.

Sources : Chaîne [Viméo Society of St Pius X](https://www.facebook.com/SocietyofStPiusX/) /[fsspx.org](https://www.fsspx.org)